

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Dans le respect des Projets Educatif et Pédagogique élaborés par le Pouvoir Organisateur communal, des valeurs de l'école publique, de la laïcité et du libre examen et de son contrat d'objectifs, l'Athénée Fernand Blum souhaite :

- amener le plus grand nombre d'élèves possible à poursuivre des études supérieures de types long ou court ;
- former des citoyens libres, responsables, solidaires, tolérants, ouverts sur le monde et sur l'avenir ;
- inculquer la volonté et le goût de vaincre les difficultés ainsi que le sens de l'effort ;
- intégrer harmonieusement les adolescents dans la société, notamment par une orientation réfléchie et efficace durant les études ou au terme de celles-ci ;
- assurer une transition harmonieuse entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire d'une part ; entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur d'autre part ;
- favoriser les relations humaines afin que l'amitié, la solidarité et le respect de l'autre soient omniprésents entre tous ;
- sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux.

Le Projet d'établissement de l'Athénée communal Fernand Blum se définit suivant trois grands axes

L'Athénée, lieu de vie

Education, citoyenneté et démocratie

L'Athénée Fernand Blum souhaite former des citoyens responsables, actifs et compétents, soucieux du maintien, du développement et de la défense des valeurs démocratiques de notre société. L'accent est mis sur les droits mais aussi sur les devoirs de chacun (en société et donc à l'école).

Pour atteindre cet objectif, l'école est à l'écoute des demandes des « délégués citoyens » élus démocratiquement parmi l'ensemble des élèves de l'école. Ces derniers sont également des relais auprès des élèves pour rappeler l'importance du respect du règlement d'ordre intérieur.

Education et libre examen

Libre examinateur, l'Athénée Fernand Blum apprend aux élèves à revendiquer, à respecter et à défendre des droits non seulement pour eux-mêmes mais

également pour les autres, à travailler à l'élaboration d'une société qui garantisse à tous les droits et la possibilité d'exercer les libertés fondamentales de pensée, d'information, d'expression et d'action. La tolérance est omniprésente dans la démarche de chaque membre de la communauté éducative. L'expression de ses convictions ne peut ni heurter l'autre ni s'opposer au bon déroulement de l'activité scolaire, conformément au règlement d'ordre intérieur.

Education et partenariat

L'Athénée Fernand Blum favorise et encourage les initiatives visant à mettre en œuvre une dynamique d'échange culturel et à apporter un surcroît de moyens et de connaissances.

Outre le Pouvoir Organisateur (Commune de Schaerbeek), les partenaires privilégiés sont : Schola ULB, les Amis de la morale laïque de Schaerbeek, l'ASBL « Sports et Loisirs », l'Association des Amis de l'Athénée, l'Association des Anciens, l'Association des Professeurs de l'Athénée de Schaerbeek (APAS), les bibliothèques publiques de Schaerbeek, le Centre d'action laïque (CAL), le Centre d'information sur les études et les relations avec l'enseignement secondaire de l'ULB, le Centre psycho-médicosocial (centre PMS II) de la commune de Schaerbeek, les Classes du Patrimoine, le Conseil de participation de l'Athénée Fernand Blum, l'Université Libre de Bruxelles (ULB), les entreprises implantées à Schaerbeek, les plannings familiaux, Déclit (centre de médiation scolaire de Schaerbeek),

Education et culture

Profondément attaché aux valeurs humanistes, l'Athénée souhaite faciliter le développement harmonieux (intellectuel et physique) et l'intégration des élèves par l'assistance ou la participation à de nombreux spectacles, expositions, concours d'expression artistique, rencontres sportives. L'ASBL « Sports et Loisirs » organise également les études encadrées pour les élèves du 1^{er} degré ainsi que les après-midi d'étude durant la période des examens; l'équipe éducative propose également des voyages scolaires, des excursions et des visites reposant sur des projets pédagogiques.

Education et problèmes de société

L'Athénée Fernand Blum favorise toute démarche pédagogique visant à *prévenir* intra- et extra-muros toute attitude (comportement) pouvant conduire à l'absentéisme, à la délinquance, aux assuétudes (drogues, médicaments, alcool, tabac, etc.) ou à la violence, par l'information et la responsabilisation de la communauté éducative (élèves, parents et professeurs). Ces actions de préventions seront menées, si nécessaire, en collaboration avec le centre PSE, le centre PMS, les agents de concertation de la police et/ou les ASBL compétentes.

Education et communication

Smartschool est le moyen de communication privilégié entre les parents, l'école et les élèves. L'Athénée développe également l'usage des nouvelles techniques de communication (internet, logiciels éducatifs) dans le cadre de la consultation de références (centres multimédia, bibliothèques), du cours d'informatique ou de projets éducatifs ponctuels.

Accueil des adolescents à besoins spécifiques

Dans le cadre des pôles territoriaux et de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, l'Athénée Fernand Blum met en place, dans la mesure de ses possibilités, des aménagements raisonnables. Ces aménagements doivent être repris dans un protocole nécessitant l'accord de toutes les parties (Athénée Fernand Blum, les parents et le CPMS).

L'Athénée, lieu de transmission des connaissances et d'apprentissage des compétences

Cours

L'enseignement des disciplines nécessaires à la formation générale est un objectif prioritaire. De même, la maîtrise du français est un objectif affirmé chez tous les professeurs.

Pour favoriser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, chaque enseignant, dans le cadre de son cours :

- vérifie les prérequis de l'élève ;
- définit et communique les objectifs précis en tenant compte des programmes, des socles de compétences mais aussi des exigences de l'enseignement supérieur ;
- définit et communique les critères d'évaluation ;
- insiste sur l'orthographe et la syntaxe.

Aptitudes (ou compétences)

Dans notre établissement, l'apprentissage des compétences (des « savoir-faire ») est, au moins, aussi important que l'acquisition d'un savoir « encyclopédique ». La totalité du cursus (les six années de l'enseignement secondaire) doit permettre de développer, au minimum, les compétences et les aptitudes suivantes : le sens de l'**observation**, la **consultation** efficace et actualisée des références, la **mémorisation** des règles et des notions, la faculté de **synthétiser** efficacement, la **restitution** des matières mémorisées, l'**application** de règles ou de processus

prescrits, l'**analyse** critique et structurée d'une situation ou d'un problème, la **résolution de problèmes** nouveaux, la **communication** orale et écrite, l'**autonomie** et la **maturité** nécessaires à l'accession aux études supérieures et à la vie adulte.

Organisation particulière du premier degré

Ce paragraphe est développé dans le règlement des études.

Offre d'enseignement.

Les grilles sont disponibles sur le site de l'école.

Remédiation

Dans les classes du premier degré, le co-enseignement a été mis en place en français et en mathématique afin de pouvoir immédiatement aider des élèves en difficulté mais aussi pour pouvoir effectuer de la différenciation.

Méthode de travail

Dans chaque classe de première année, durant le premier mois, une période hebdomadaire de cours (en moyenne) est consacrée à l'apprentissage d'une méthode de travail efficace (apprendre à apprendre).

La tenue et l'utilisation des cahiers, la gestion du temps, l'exercice de la mémoire, la consultation efficace de sources de référence, la prise de notes sont les compétences prioritairement abordées au cours de ces séances.

Pour le restant de l'année scolaire, en fonction de la décision du conseil de classe, les élèves de 1^{re} année qui ont besoin d'aide pour structurer leur travail seront pris en charge par un enseignant. Ce soutien aux élèves sera organisé en petits groupes afin d'être efficace.

Apprentissage des langues modernes

Afin de mieux développer les compétences liées à la connaissance écrite et orale des langues modernes, chaque cours de langue comprend **au moins quatre périodes** de cours par semaine.

L'étude du néerlandais est dispensée aux élèves de tous les niveaux. L'étude de l'anglais est dispensée à partir de la troisième année. L'étude de l'espagnol est dispensée à partir de la cinquième année aux seuls élèves de la section langues modernes.

Apprentissage des langues anciennes

L'étude des langues anciennes favorise la maîtrise du français, gage de réussite dans l'enseignement supérieur, facilite l'accès aux autres langues, structure l'esprit logique et développe la faculté d'abstraction par les mécanismes intellectuels mis en œuvre.

En outre, l'étude des institutions romaines contribue à la formation d'élèves citoyens. Confrontés à des textes anciens, les étudiants sont amenés à développer leur esprit critique, à se forger une opinion personnelle, à aborder la philosophie et à accroître leur capacité d'ouverture d'esprit.

Dans cette perspective, l'Athénée Fernand Blum propose le cours de latin de la première à la sixième année à raison de 3 à 4 périodes hebdomadaires et le cours de grec à raison de 2 périodes hebdomadaires au deuxième degré et de 4 périodes hebdomadaires au troisième degré (section latin-grec).

Apprentissage des sciences

Les cours de sciences ont pour principaux objectifs de développer le sens de l'observation, de décrire de façon précise et objective et d'expliquer les phénomènes naturels, d'apprendre et d'exercer la démarche scientifique. Des renforcements au cours de sciences sont prévus et permettent de concrétiser ces notions dans l'enceinte de l'Athénée et au cours d'activités extra-muros (visite d'expositions, conférences, excursions et voyages scientifiques, etc.) Le cours de biologie tend en outre à développer et faire appliquer les règles d'hygiène de vie. Dans cette perspective, l'Athénée Fernand Blum propose, au troisième degré :

- *en section latin-sciences et sciences-mathématique, 7 heures de sciences (théorie et pratique de laboratoire)

- *en section sciences, 9 heures de sciences (théorie et pratique de laboratoire)

Apprentissage des sciences économiques

L'apprentissage des sciences économiques vise à développer chez l'élève des capacités qui lui permettent de résoudre des problèmes pratiques (comptabilité et législation fiscale) tout en prenant conscience de la nécessité de maîtriser des connaissances théoriques pour le faire (micro et macro-économie, droit civil et social, économie de l'entreprise et économie financière). Il s'agit en somme de transmettre à l'élève la connaissance d'un vocabulaire économique, commercial, juridique et technique qui doit, entre autres, lui permettre de lire intelligemment un journal, une brochure bancaire, un contrat de travail, de crédit ou de bail, un texte de loi afin qu'il devienne autonome dans les choix qu'il fera au terme de ses études secondaires.

Dans cette perspective, l'Athénée Fernand Blum propose :

- *en deuxième année, 1 période hebdomadaire de sciences économiques afin de découvrir cette discipline ;

- *aux deuxième et troisième degrés, 4 périodes hebdomadaires de sciences économiques auxquelles s'ajoutent 2 périodes d'informatique de gestion (au troisième degré).

Cours d'éducation physique

Pour faire suite à notre contrat d'objectifs orienté entre autres sur le bien-être à l'école et la bienveillance, et afin de permettre à chaque élève de s'épanouir pleinement, les cours d'éducation physique se dérouleront, à tous niveaux, par groupe classe mixte.

L'objectif est de garantir à tous les élèves une participation maximale aux activités proposées ainsi qu'une égalité des chances pour chacun d'entre eux. L'école se porte garante des aménagements et des contraintes liés à l'organisation de ce cours (vestiaires, gestion du groupe...).

Préparation aux études supérieures

Dans certaines sections, les élèves participent à des heures de préparation aux études supérieures afin de compléter leur formation. A savoir :

- compléments de langues modernes (section langues modernes - troisième degré)

Trois périodes de cours par semaine sont consacrées à un complément de langues : une période d'espagnol, deux périodes de langues germaniques (néerlandais/anglais). Ces compléments sont principalement axés sur la conversation intensive et l'expression spontanée.

- communication (sections latin-grec et langues modernes - troisième degré)

Une période de cours par semaine est consacrée à l'apprentissage de techniques efficaces de communication orale et écrite.

- mathématique (sections scientifiques - troisième degré)

Les élèves des sections scientifiques bénéficient d'une heure supplémentaire de mathématique (par semaine) portant le nombre hebdomadaire d'heures de mathématique des sections scientifiques à respectivement 5h et 7h au lieu des 4h et 6h de la formation optionnelle.

L'organisation de cette heure supplémentaire doit permettre aux élèves des classes supérieures d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour entreprendre des études supérieures de type scientifique.

- économie et mathématique (sections sciences économiques et math/éco - troisième degré.)

Les élèves inscrits en section économique se voient proposer le choix entre deux cours de mathématique de finalités différentes (5h ou 7h par semaine), l'objectif étant ici de bien distinguer la préparation aux écoles supérieures de commerce (Solvay, sciences économiques, etc.) de celle des écoles d'enseignement supérieur de type court (graduats, comptabilité, etc.).

L'École, lieu d'évolution et d'orientation

Transition primaire – secondaire

Afin d'éliminer les distorsions et les hiatus liés au passage du primaire au secondaire, l'Athénée Fernand Blum favorise le parrainage des élèves de première par des élèves des degrés supérieurs, organise des journées de contacts et de visites à l'intention des élèves du primaire mais aussi de leurs professeurs et organise conjointement des activités destinées aux élèves de 6^e primaire et de 1^{re} secondaire. D'autre part, l'Athénée informe les écoles primaires sur les résultats de leurs anciens élèves. Lors de la journée portes ouvertes, les parents et les élèves de 6^e primaire peuvent assister à des cours ou des présentations afin de se familiariser aux exigences de l'athénée.

Orientation

Chaque année, l'Athénée communique aux élèves ainsi qu'à leurs parents une information complète sur les formations organisées dans les années supérieures des Humanités générales, techniques et professionnelles.

Le conseil de classe et le centre PMS collaborent afin d'orienter ou de réorienter au mieux l'adolescent en utilisant les passerelles qui existent, soit au sein de l'enseignement général, soit vers l'enseignement technique, professionnel ou artistique. Ces conseils d'orientation interviennent à l'issue de chaque année d'études. Toutefois, lorsque la situation scolaire de l'élève l'exige, le conseil de classe, en collaboration avec le centre PMS, peut proposer ou imposer une réorientation à d'autres moments de l'année scolaire.

Communication

L'Athénée Fernand Blum favorise les relations parents – professeurs et les contacts avec le centre PMS. Outre les entretiens individuels et ponctuels, l'AFB organise un minimum de quatre consultations générales parents-professeurs par année scolaire. Smartschool, constitue un outil incontournable et indispensable à la communication entre l'école et les parents.

Transition secondaire – supérieur

L'Athénée Fernand Blum affecte l'équivalent d'au moins une semaine de cours répartie sur l'ensemble du troisième degré à des activités destinées d'une part, à informer de manière efficace les élèves sur leurs choix professionnels futurs et les choix d'études qui en résultent, d'autre part, à mettre les élèves en contact avec l'enseignement supérieur.

Les élèves ont aussi la possibilité d'assister aux « portes ouvertes » et à la « semaine des rhétoriciens » organisées par l'ULB et, dans la mesure du possible, à une séance d'information organisée par le pôle universitaire européen de

Bruxelles-Wallonie. Les élèves de rhétorique participent également à un stage en entreprise afin de découvrir le monde du travail.

Contrat d'objectifs

Le règlement des études de l'Athénée Fernand Blum est en lien étroit avec notre contrat d'objectifs. L'équipe pédagogique convaincue par les résultats de ses actions déjà mises en place, a décidé de proposer des nouvelles actions afin d'améliorer davantage les apprentissages des élèves en se donnant trois objectifs. Les actions reprises ci-dessous peuvent être soumises à modification en fonction de l'impact et de la pertinence de celles-ci.

- Objectif 1 : augmenter les résultats moyens au CE1D et au CESS de français ;
 - En organisant un quart d'heure de lecture francophone par jour ;
 - En utilisant une grille d'auto-évaluation lors des exercices de rédaction ;
 - En mettant en place des ateliers d'arts et d'expressions ;
 - En proposant des lexiques de vocabulaires spécifiques liés aux différentes disciplines enseignées.

- Objectif 2 : augmenter la moyenne des résultats moyens des élèves aux CE1D et aux CESS ;
 - En organisant le parrainage des élèves de premières par les élèves de 5^e et 6^e années ;

 - En organisant une permanence le midi afin de répondre aux questions éventuelles des élèves ;
 - En organisant une étude encadrée durant les périodes des examens ;
 - En mettant en place un échange de bonnes pratiques pédagogiques (co-enseignement et outils à disposition dans la plateforme).

- Objectif 3 : diminuer les faits de violence et augmenter le sentiment d'appartenance ;
 - En proposant une boîte mail et une boîte aux lettres afin de permettre aux élèves d'expliquer des situations éventuelles d'harcèlement et mise en place des cercles de paroles ;
 - En mettant en place une « chouette » heure durant le temps de midi ;
 - En organisant des cours de pleine conscience et d'empathie ;
 - En aménageant des réfectoires et en donnant aux élèves d'accéder à un repas du midi ;
 - En permettant aux élèves de rhétorique d'accéder à des stages en entreprises.